

Agripolis

PRODUCTEUR

ENTREPRISE

Nom entreprise : Agripolis

Chiffre d'Affaires (2019) :
73.200.00 €

Effectif (2019) : 7 salariés

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<https://agripolis.eu/>

Contact :
info@agripolis.eu

Contact presse : Jérôme
Aubé +33 6 29 82 76 55

Contact projets : +33 6 81
59 62 26

Open
Agrifood
Orléans

AGRIPOLIS, pour une agriculture urbaine hyper-locale et respectueuse de l'environnement

CONTEXTE

En France, la production de légumes vendus frais a diminué de près de 30 % depuis les dix dernières années. A cela, s'ajoute une distance moyenne parcourue par les produits alimentaires qui oscille entre 2400 et 4800 km, entre leur lieu de production et leur lieu de commercialisation. En ville, et d'autant plus dans les grandes métropoles comme Paris, l'espace manque pour rapprocher les consommateurs de la production. La start-up Agripolis, inspirée par les techniques d'agriculture urbaine développées au Japon et aux États-Unis ces 15 dernières années, a imaginé une technique innovante de culture maraîchère sur les toits des habitations. Aujourd'hui labellisée Mangeons local en Île-de-France et Savoir-faire d'ici, elle exploite 11 fermes urbaines.

OBJECTIFS

- Développer des techniques d'agriculture urbaine innovantes
- Transformer facilement des surfaces inutilisées en espace d'agriculture urbaine
- Produire des fruits et légumes au plus proche des consommateurs
- Développer une agriculture sans pesticide, qui respecte la saisonnalité des fruits et légumes proche du consommateur.



DÉMARCHE

Agripolis est une start-up créée en 2014, qui installe et exploite des fermes urbaines en région parisienne depuis 2017. L'entreprise a aujourd'hui 11 fermes pilotes dans toute la France. Elle a notamment installé ce qui serait la plus grande ferme sur toiture d'Europe, sur le toit du Parc des expositions de Paris. Cette ferme représente 34 % de la zone totale dédiée à l'exploitation maraîchère en aéroponie et hydroponie, avec près de 4500 m² de production.

Agripolis utilise la technique de l'aéroponie (ou bioponie) dans des colonnes verticales. En effet, les plantes sont disposées verticalement dans des colonnes de culture creuses. A l'intérieur des colonnes, les racines sont aspergées toutes les 3 à 5 minutes de nutriments et engrais certifiés bio. De plus, dans les colonnes, des minéraux et des bactéries créent un biotope et métabolisent un certain nombre d'éléments que l'on trouve dans le sol classique.

Pour en savoir plus

<https://alamaison.laruc heguiditoui.fr/producteur/agripolis>

<https://www.ecomadeinfrance.com/agripolis/>
<https://www.agripolis.net/>

<https://www.youtube.com/channel/UCr8XVT8HNdD1X2LwwT9um3g>

La cinquantaine d'espèces et de variétés produites ne peut être certifiée bio car le cahier des charges du label bio exige un lien au sol. En revanche, la production n'utilise aucun pesticide. De plus, contrairement aux idées reçues, les plantes ne sont pas exposées à la pollution de la ville. En effet, leurs racines, partie de la plante la plus sensible à la pollution et entre autres aux métaux lourds, est uniquement au contact de nutriments et d'eau qui ne peuvent être pollués. L'eau est puisée dans les circuits de la ville et n'est jamais au contact de l'air pollué. Le circuit hydraulique est fermé sur lui-même, permettant d'économiser l'eau et de n'utiliser que 10 % de l'eau nécessaire pour une agriculture traditionnelle.

La zone de culture est donc organisée en une série de colonne de culture. Ces îlots sont modulables et s'adaptent à différents toits et surfaces. La récolte s'effectue à la main et la production est ensuite livrée dans les 12 heures à des distributeurs (Le ruche qui dit oui, Casino...) ou à des collectivités dans un rayon de 500m.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Effet démultiplicateur de la surface verticale multipliant par 6 la surface cultivable, et permettant une adaptation à tout espace
- Structure adaptée au site à faible portance, ne nécessitant pas d'aménagement ou de travaux d'étanchéité
- Culture économe en ressources (peu d'eau, pas de pesticides)

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Réduction de l'impact environnemental de 20 % par rapport au maraîchage classique• Compétitivité forte grâce à des techniques innovantes productives et une recherche constante d'innovation• Sollicitation croissante pour de nouvelles installations• Diversification des services proposés aux clients	<ul style="list-style-type: none">• Contribution à « nourrir la ville » en proposant des produits très locaux aux riverains• Résilience économique en limitant les importations de culture maraîchère• Résilience environnementale grâce aux îlots de chaleur en ville• Faible impact environnemental négatif des récoltes vendues le jour même, à proximité

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

